



Groupe de travail DGFIP du 28 octobre 2021 : « *Formation initiale et continue* »



Compte-rendu du groupe de travail « *Formation initiale et continue* » du 28 octobre 2021.

Une première séance du groupe de travail portant sur « *la formation initiale et continue* » s'est tenu le 28 octobre 2021 sous la présidence de M Yannick GIRAULT, directeur de l'Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFiP).

Le GT portait sur de très nombreuses thématiques. L'ordre du jour a donc été modifié pour ne porter que sur l'examen des thèmes suivants :

- La formation initiale avec le bilan de la scolarité A-B-C
- La formation continue : la relance de la formation
- Le retour d'expérience sur les formations initiales et continues animées en distanciel.

Les autres thèmes sont reportés à de prochaines réunions qui se dérouleront en 2022.

La délégation UNSA –CGC a rappelé que la formation professionnelle initiale et continue constituait un élément fondamental de la gestion des ressources humaines. Elle doit être une priorité absolue pour la DGFIP. Les défis que devra relever l'ENFiP tout au long des prochaines années sont majeurs - et elle sera donc « *attendue* » sur les résultats de son action.

PREAMBULE

L'ENFiP, outre le contexte épidémiologique, se trouve actuellement confrontée aux problématiques suivantes :

=> les départs massifs actuels en retraite d'agents expérimentés ;
=> en corollaire, la nécessité de former simultanément un nombre très important de stagiaires ;
=> l'inquiétant phénomène de dégradation de l'attractivité de la DGFIP, constat partagé et reconnu par la Direction Générale.

La délégation UNSA-CGC l'a évoqué dans sa déclaration liminaire et le rappelle : désormais la DGFIP n'attire plus du tout les talents. Les meilleurs étudiants n'y vont plus. Pour l'UNSA-CGC il s'agit de la conséquence de la politique menée par notre direction qui se caractérise par une dégradation forte et continue des carrières, de l'affaiblissement du statut des agents et de la faible image de la DGFIP auprès des étudiants.

Dans l'immédiat, l'ENFIP doit relever les défis suivants :

=> concilier une formation de qualité suffisante et de masse ;
=> développer un vivier pérenne des formateurs ;
=> accroître la place du digital / numérique dans la formation. Effectuer les bons choix de méthode - formation présentielle et/ou distancielle – et de stratégie : sur quels types de formations faut-il faire porter l'effort ; etc...

A noter le point particulier d'actualité portant sur la gestion des **stagiaires vulnérables** : ils sont 34 inspecteurs et 116 contrôleurs concernés. Ils suivent actuellement l'enseignement en distanciel. Mais en application des nouveaux décrets, certains stagiaires ne seront plus considérés comme vulnérables et devront réintégrer l'école. Les organisations syndicales ont alerté l'administration sur le nécessaire examen bienveillant des situations individuelles. Selon l'ENFIP, un délai d'une semaine paraît un délai raisonnable et suffisant pour permettre aux stagiaires leur réintégration. Des ajustements au cas par cas pourront être réalisés.

1/ Thème formation initiale :

Toutes les formations initiales des A-B-C ont été affectées par la crise sanitaire.

La DGFIP a tenu à faire un bilan des formations malgré la crise Covid qui a considérablement modifié le déroulement de la scolarité.

Pour la délégation UNSA-CGC, dans ce contexte particulier du télescopage avec la crise sanitaire, il est délicat, pour ne pas dire hasardeux, de porter un bilan définitif sur la scolarité renouvelée des inspecteurs qui s'est mis en place il y a 3 ans. Deux années de Covid ne peuvent que relativiser ce bilan.

Ainsi les appréciations à chaud des stagiaires (70% de satisfaits pour la scolarité 2020-2021) qui s'est tenue en distanciel n'a guère de signification.

Ce qui retient notre attention, cependant c'est :

- la dégradation continue du taux de satisfaction des chefs de services à l'égard des compétences acquises des stagiaires. Cette appréciation critique est particulièrement accentuée vis à vis des stagiaires affectés en contrôle fiscal.

Pour la délégation UNSA-CGC une réflexion poussée doit être portée d'urgence par l'ENFiP sur les modalités à mettre en place pour améliorer cette formation dans ce domaine de compétence précis. Mais il ne faut pas non plus oublier les autres domaines de compétence où les indicateurs marquent également une dégradation.

Sont notamment en but aux critiques :

=> la lourdeur de certains modules ;

=> le fait que le stage probatoire se déroule directement dans le service d'affectation.

Pour la délégation UNSA-CGC cela ne permet pas au stagiaire d'enrichir son parcours dans un ou plusieurs autres services, avant son affectation définitive.

=> le raccourcissement de la formation des inspecteurs à une année, soit, désormais, approximativement la même durée que celles des contrôleurs.

Pour la délégation CGC-UNSA, cette décision est totalement incompréhensible : une formation de qualité pour des stagiaires qui sont appelés à devenir des cadres, ne peut être réduite ainsi. La délégation UNSA-CGC regrette par avance que l'administration n'envisage pas de modifier sa copie sur le déroulement de la scolarité, juste d'y apporter des ajustements éventuels.

2/ Thème formation continue :

Un rebond significatif des formations dispensées en formation continue est constaté depuis la rentrée 2021.

Pour la délégation UNSA-CGC la formation constitue un enjeu et un défi considérable pour l'ENFiP.

Les départs massifs d'agents expérimentés, nécessitent de former de nombreux collègues tout le long de leur parcours.

Or les professionnels associés manquent à l'appel, partout et dans tous les domaines. La fonction est exigeante. Ces professionnels associés ont de plus la contrainte de la poursuite de leurs travaux professionnels dans leur service.

Pour la délégation CGC –UNSA cela était prévisible. Nous estimons que la DGFIP ne valorise pas cette fonction. Elle doit être reconnue dans l'appréciation de l'entretien annuel et s'inscrire dans un parcours professionnel dynamique associée à la notion d'expertise à développer par le passage plus étendu dans le grade d'IDiV. Cette revendication, maintes fois mis en avant par notre délégation, est la clé pour résoudre ce hiatus.

Même si la fonction de formateur est en soit un enrichissement et une satisfaction, elle se doit d'être également valorisée d'une autre manière : positionnement du grade et de la fonction, et donc juste contrepartie financière motivante.

3/ Retour d'expérience => formations initiales / continues animées en distanciel.

La crise sanitaire a été l'occasion pour la DGFIP de développer des outils accessibles par connexions distantes pour permettre une formation en distanciel.

Il est apparu clairement lors de ce GT que l'ENFIP envisage d'accroître très sensiblement la formation en distanciel. Toutes les formations ne seront certes pas concernées, mais le processus de cette politique volontariste semble enclenché.

Pour la délégation l'UNSA-CGC si les nouveaux outils peuvent constituer une offre complémentaire, innovante et intéressante il n'est pas question de comparer et de considérer d'un même niveau la formation en présentiel et en distanciel.

La considération budgétaire n'est probablement pas exempte des pensées de l'administration, même si cette dernière s'en défend.

Le distanciel peut répondre à des besoins très particuliers (formateur en métropole et stagiaires en outre-mer, Paris-Province etc...) mais pour la CGC et l'UNSA la formation en présentiel demeure la plus efficace qualitativement, et doit donc rester la règle.

La CGC Finances Publiques vous informe, sans polémique mais sans compromis.

**Elle vous représente, vous soutient et vous défend au mieux de vos intérêts.
Soutenez-la ! Adhérez !**

***Consultez toutes nos informations sur le site :
www.cgc-dgfip.info***